

**Note méthodologique
pour la préparation de 24 rapports
relatifs au développement régional**

La Commission chargée de la préparation du Programme économique et social de Nidaa Tounes a entamé ses travaux depuis le mois de juillet 2012 ; A ce jour, elle a enregistré :

1. La réalisation de la première phase du Programme : Elle a notamment porté sur :

- ▶ L'élaboration du référentiel des valeurs identitaires, des principes et des objectifs de Nidaa Tounes devant guider la préparation de son Programme économique et social,
- ▶ L'analyse critique des évolutions économiques et sociales du pays depuis l'indépendance,
- ▶ L'élaboration de la vision et des orientations préliminaires du Programme économique et social de Nidaa Tounes et de ses objectifs à moyen et long termes,
- ▶ L'élaboration des grandes lignes d'un plan d'action urgent susceptible d'être entamé au cours des 100 premiers jours et réalisé au plus tard au cours des deux 1ères années suivant les élections / la mise en place du Gouvernement de Nidaa Tounes,
- ▶ L'organisation le 12/10/2012 d'un 1^{er} atelier de concertation avec les membres du Conseil national de Nidaa Tounes autour des grandes lignes du rapport préliminaire de la première phase du Programme économique et social,
- ▶ L'organisation le 18/11/2012 d'un 2^{ème} atelier de validation du rapport de première phase du Programme économique et social par les membres du Conseil national de Nidaa Tounes (revu et corrigé à la lumière des observations et suggestions desdits membres exprimées lors de l'atelier du 18/11/2012).

2. Le démarrage de la deuxième phase du Programme : Elle porte notamment sur :

- 2.1 La préparation du cadre d'analyse des équilibres économiques et financiers globaux pour les années 2014-2018,
- 2.2 L'élaboration d'un rapport préliminaire portant sur (i) une synthèse du diagnostic analytique de la situation et des problématiques relatives aux divers secteurs économiques & sociaux, ainsi qu'aux différentes régions du pays, et (ii) une synthèse des visions et orientations stratégiques du Programme économique et social de Nidaa Tounes, deux plans d'action pour réaliser ce Programme (un plan d'urgence pour les 2 premières années suivant les prochaines élections et un plan à moyen terme sur 5 ans), ainsi que des programmes et grands projets y afférents ;

Afin de donner au Programme économique et social de Nidaa Tounes la densité, l'originalité et la faisabilité requises, il a été convenu de couvrir les divers secteurs et les différentes régions lors de l'élaboration de la 2^{ème} phase à travers la constitution de 24 Groupes de Travail sectoriels ou

thématiques¹ et 24 Groupes de Travail régionaux (1 groupe par Gouvernorat) ; Il a également été convenu de préparer la seconde phase du Programme selon une approche participative impliquant les acteurs économiques et sociaux aux niveaux central, régional et voire même local, autant que faire se peut.

- 2.3 L'organisation de rencontres ou journées de concertation avec les acteurs du développement économique et social autour des principaux axes ou actions du Programme de Nidaa Tounes, et ce, tant aux niveaux sectoriel que régional et / ou local,

3. La programmation de l'achèvement de la deuxième phase du Programme :

Les étapes restant à franchir pour l'achèvement de cette 2^{ème} phase concernent :

- ▶ La préparation et la discussion technique des 24 rapports préliminaires sectoriels ou thématiques (version initiale) avec les membres du Comité de pilotage du Programme économique et social de Nidaa Tounes au cours de la période du 4 au 28 février 2013, de manière à permettre aux 24 Groupes de travail d'entamer entre le 20 février et le 20 mars 2013 la concertation technique (séances de travail et ateliers) avec les acteurs du développement² et la rédaction de la version finale de leurs rapports sectoriels devant normalement être prêts avant le 10 avril 2013,
- ▶ **Le choix de 24 experts « polyvalents » pour :**
 - (i) **exploiter les données disponibles relatives au développement des différentes régions du pays** (24 Gouvernorats), telles que les schémas directeurs d'aménagement du territoire, les stratégies et études sectorielles ou régionales pertinentes, les monographies régionales, les études & analyses relatives aux obstacles, atouts & opportunités de développement régional, les programmes et projets d'investissement à l'étude ou en cours d'exécution dans les régions, etc.
 - (ii) **préparer - avant fin février 2013 - un projet de rapport sur la situation actuelle et les perspectives de développement de chaque région ; Le projet de chaque rapport régional sera d'environ 5 à 10 pages ;** Il sera rédigé à partir d'une exploitation synthétiques des données disponibles susmentionnées ; Il s'attachera à :
 - (a) dresser un diagnostic critique sommaire de la situation actuelle de la région ciblée sur ses atouts naturels et humains, ses contraintes géographiques et socio démographiques ainsi que sur les obstacles rencontrés empêchant ou retardant son développement,
 - (b) dégager les potentiels de développement économique et social de la région, ses atouts, ses avantages comparatifs ainsi que les opportunités d'investissement qu'elle offre à court (2ans), moyen (5ans) et long (10ans) termes,
 - (c) ressortir les programmes ou projets structurants engagés (études achevées, assiette foncière claire, maîtrise d'ouvrage identifiée, coût & schéma de financement définis et / ou décidés, ..) et/ou pouvant l'être durant les 2 années suivant les prochaines élections,
 - (d) identifier les actions urgentes et les projets hautement prioritaires à réaliser par les secteurs public et privé au cours des 2 premières années suivant les élections pour combler les déficits enregistrés au niveau de chaque délégation au moins, en matière d'infrastructures et de services publics de base (eau potable, électricité, route ou piste cyclable en toute saison, éclairage public, logement décent, évacuation des eaux pluviales, des eaux usées et déchets, ...) et d'équipements ou services socio-collectifs de proximité (écoles préparatoires, écoles primaires, collèges, lycées,

¹ Voir liste des secteurs ou thèmes donnée à l'annexe 1 ci-jointe.

² Les membres des groupes de travail sectoriels sont invités à avoir des échanges techniques avec des représentants sectoriels de l'administration et des organismes publics, les organisations professionnelles nationales (patronat, syndicat, conseils de l'ordre, corporations professionnelles), la communauté scientifique, les ONGs & les associations actives dans chaque secteur concerné autour des principaux éléments du diagnostic analytique de la situation du secteur ainsi que sur la vision et la perception de ces acteurs du développement relatives à la pertinence des grandes orientations ou à la faisabilité des actions stratégiques préconisées.

centres de formation professionnelles, infirmeries, dispensaires, urgences médicales, centres de santé de base, hôpitaux de circonscription, services d'ambulances médicalisée, bureaux de poste, publinets et cyber cafés, antennes de la protection civile, postes de police et de la garde nationale, abattoirs, marchés de gros - marchés de production - marchés quotidiens et hebdomadaires, centres et complexes commerciaux, clubs d'enfants, espaces verts de proximité, complexes culturels ou sportifs, maisons de jeunes, terrains et aires de jeux, salles de sport, etc.) ;

- (iii) **participer au suivi-évaluation des travaux 24 Groupes régionaux**, dont la composition doit être arrêtée avant fin février 2013 ; Chacun des 24 Groupes de travail régionaux comprendrait en moyenne 10 à 15 cadres par Gouvernorat ayant de préférence des formations pluridisciplinaires ou des compétences complémentaires, une bonne connaissance de la réalité et des spécificités des territoires et acteurs des différentes délégations du gouvernorat , et présentant un bon équilibre générationnel et un dosage correct « homme-femme ».
- ▶ L'organisation à Tunis courant mars 2013 de 6 à 8 ateliers de lancement des travaux des Groupes de travail régionaux. Chaque atelier réunira les membres de 3 à 4 groupes régionaux en moyenne avec les experts ayant préparé les rapports des régions concernées ; Ces ateliers ont pour buts de (i) discuter le contenu des rapports et de (ii) clarifier les modalités de contribution des Groupes de Travail régionaux à enrichir - compléter - valider - modifier les priorités du développement de chaque région en suivant une démarche participative impliquant au niveau régional (gouvernorat) et local (délégation) le maximum d'acteurs³du développement régional.
 - ▶ L'organisation dans chaque Gouvernorat, entre le 20 mars et le 20 avril 2013, d'un atelier de suivi-évaluation de l'avancement de la préparation du rapport sur le développement de la région concernée ; Chaque atelier sera animé par l'expert ayant préparé le rapport régional ; Participent à l'atelier régional les membres du Groupe de travail régional, les membres des coordinations régionale et locales de Nidaa Tounes au niveau du Gouvernorat ainsi que les membres des associations actives dans les domaines du développement de la région ; Cet atelier régional a pour buts de (i) discuter le contenu du rapport sur le développement de la région préparé par le Groupe de travail régional, de (ii) dégager un consensus entre les participants sur les obstacles réels au développement de la région, de (iii) convenir des actions prioritaires du point de vue des populations des différentes délégations à réaliser obligatoirement au cours de 2 premières années suivant les prochaines élections, et de (iv) convenir des modifications à apporter au contenu du rapport provisoire.
 - ▶ L'achèvement des rapports sectoriels et régionaux et du Programme économique et social de Nidaa Tounes entre le 15 et le 30 avril 2013 ;
 - ▶ L'organisation entre le 20 avril et le 15 mai 2013 de 2 ou 3 ateliers de concertation à Tunis entre les membres du Comité de pilotage et ceux des groupes de travail sectoriels et régionaux autour des propositions à court et moyen termes contenues dans le Programme économique et social de Nidaa Tounes ;

³ L'administration régionale et locale, les structures régionales et locales de opérateurs publics et des organisations professionnelles, les associations, des panels de citoyens, etc.

Annexe 1

Groupes de Travail Sectoriels

1. Agriculture, Pêche, Ressources Hydrauliques
2. Environnement et Développement Durable
3. Industrie et Technologie
4. Tourisme et Transport Aérien
5. Artisanat
6. Commerce
7. Banque, Finance, Assurance
8. Education, Formation, Enseignement Supérieur
9. Emploi
10. Entreprise, Entrepreneuriat
11. Gouvernance et Climat d'Investissement
12. Economie Sociale et Solidaire
13. Développement Régional, Aménagement et Gouvernance
14. Coopération Internationale
15. Santé
16. Habitat, Logement
17. Protection Sociale, Lutte contre la Pauvreté
18. Infrastructure, Transport
19. Jeunesse et Participation
20. Emigration, Tunisiens à l'Etranger
21. Pacte Social
22. Fiscalité, Equilibres Globaux
23. Administration et Entreprises publiques
24. Economie du Savoir.